



NAO 2022 - 1^{er} temps – Le SNE-CGC demande et obtient des négociations anticipées.

Une situation d'urgence qui nécessite un traitement en urgence !

Alors que l'inflation impacte quotidiennement le pouvoir d'achat des salariés, le SNE-CGC a demandé l'ouverture anticipée de la Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) auprès de la direction de BPCE.

Dans un contexte déjà tendu quant à l'attractivité des métiers du monde bancaire et plus particulièrement dans les Caisses d'Épargne, d'une incohérence de plus en plus marquée entre des résultats sans cesse croissants (dont nos dirigeants se font largement écho) et de restrictions au niveau salarial, de démissions massives dues notamment à un manque de reconnaissance des compétences, d'une sortie (espérons-le) d'une crise sanitaire majeure durant laquelle les équipes sont restées mobilisées au service des clients et des Entreprises, mais aussi à l'aube de la mise en place de nouveaux schémas organisationnels où il sera demandé de faire toujours plus, d'accepter des mouvements qui ne valorisent pas toujours financièrement et ne couvrent pas systématiquement les dépenses liées à ces efforts... et pour de nombreuses autres raisons, nous demanderons instamment à nos Dirigeants de faire de cette NAO un moment clé permettant de recréer un vrai lien social.

Le SNE-CGC défenseur du pouvoir d'achat des salariés

Cette NAO ne doit pas se traduire par un simulacre de concertation mais une négociation qui permette de restaurer la confiance et la cohésion avec toutes et tous par une réelle reconnaissance financière des engagements et des efforts quotidiens.

Aussi, nous veillerons à ce que nos demandes soient entendues et qu'il ne s'agisse pas d'un nouveau moment de passe-passe sur les éléments variables de la rémunération mais, réellement, d'une augmentation du pouvoir d'achat de l'ensemble des salariés.

Les négociations commencent maintenant !

Anticiper sur le calendrier est, certes, un premier élément de satisfaction. Il faut dorénavant aller plus loin.

Le SNE-CGC, comme lors de chaque négociation, prendra toute sa place pour démontrer par des éléments factuels que nos demandes de revalorisations salariales pérennes sont indispensables, urgentes et cohérentes.

Dès à présent, et jusqu'au à la dernière minute des négociations, vous pouvez compter sur un SNE-CGC qui agit durablement pour vos intérêts par une approche constructive, professionnelle loin de toute posture qui ne mènerait qu'à semer le trouble.

Le SNE-CGC toujours à vos côtés !